



# Le Feuillet de l'Aliança Andorrano-Francesa



n° 28 - Avril - Mai - Juin 2011





[www.comprasuperfacil.ad](http://www.comprasuperfacil.ad)

**QUALITÉ ET CHOIX  
EN ALIMENTATION.  
CHEZ VOUS, TOUS LES JOURS  
DE L'ANNÉE, 24H/24H.**

Vous pouvez payer  et 



[www.pyrenees.ad](http://www.pyrenees.ad)

**PYRÉNÉES**   
Andorra





**Cours de français**  
Alto: 34.28.52

L' école de l' **Alliance Andorrano-Française** est située au deuxième étage du Centre Culturel « **La Lacuna** » du Comu d'Andorre la Vieille.

Elle est ouverte toute l'année à l'exception des vacances scolaires de Noël (2 semaines), de Carnaval (1 semaine) et de Pâques (2 semaines).

Elle dispose de matériel informatique, de matériel audio, et d'une bibliothèque.

Les cours de l'Aliança sont dispensés par des professeurs spécialisés dans , **l'enseignement / apprentissage du Français Langue Etrangère**, ils enseignent à des groupes constitués de trois à

dix élèves, ils peuvent donner des cours particuliers et éventuellement se déplacer au sein des sociétés. Chaque élève, est orienté après avoir subi un test d'évaluation initiale, vers le cours qui correspondra le mieux à ses aptitudes à l'apprentissage du français.

Des niveaux de 1 à 6 sont mis en place dans le domaine de la compréhension lexicale, grammaticale, orale et situationnelle.

Les niveaux 7 et 8, sont réservés à des programmes incluant des thèmes professionnels (à définir avec les élèves), culturels, touristiques, économiques, etc...

Le niveau 8, intègre l'actualité sociale, culturelle ou politique française et propose une pédagogie de « projets individualisés ».

Le niveau 9, est le dernier niveau de la formation à l'Aliança Andorrano-Francesa d'Andorre, il donne accès aux examens du DELF et du DALF que les élèves bien préparés, peuvent passer au Lycée Comte de Foix.

Ces examens sont validés officiellement par le Centre International d'Etudes Pédagogiques ( CIEP ) représentant l'Académie de Montpellier et dont les services sont situés à l'Ambassade de France - Délégation à l'Enseignement - Carrer de les Canals à Andorre la Vieille.

**Prix et conditions** , nous consulter.



Aliança Andorrano-Francesa

**Adhérez à l'Aliança Andorrano-Francesa**

Je désire, être Sociétaire (1) ou Membre bienfaiteur ( 2 ) de l'Alliance Andorrano-Française

Nom: ..... Prénom: .....

Tél / Fax : .....

Adresse: .....

e-mail:.....

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque bancaire d'un montant de :.....

Je vous autorise à débiter mon compte bancaire n°.....

d'un montant de : .....

(1) Sociétaire : montant de la cotisation pour l' Année 2011 – 33 euros .

(2) Membre bienfaiteur : à discrétion.



L' **Aliança Andorrano-Francesa** s'est donnée pour mission, d'assurer et de relancer dans un esprit d'échanges et de dialogues, la diffusion de la langue et de la civilisation française dans la Principauté. A cet effet, elle souhaite regrouper toutes les personnes qui souhaitent participer au développement de la connaissance et du goût du français, ainsi que de la pensée française



### **Aliança Andorrano-Francesa**

Centre Culturel « **La Llacuna** »  
C/ Mossen Cinto Verdaguer- n°4  
2a planta - Andorra La Vella - allo: 34.28.52

<http://cultureandorra.andorrablog.com>

<http://www.alliance-francaise-andorre.org>

Collaboration:



### *Les soirées de l'Alliance*

#### Deuxième trimestre 2011

Une soirée mensuelle **Cinéma**  
à **21h.30** au Théâtre communal d'Andorre la Vieille

sorties parisiennes du mercredi + 3 semaines.  
prix d'entrée, 6 euros - 5 euros pour les adhérents et les abonnés  
Vente anticipée au « Bureau National du Tourisme » à Andorre la Vieille

#### **Jeudis 5 mai & 9 juin 2011**

... puis les 27/10 - 24/11 & 15 décembre 2011

Une soirée trimestrielle **Conférence**  
Centre Culturel « **La Llacuna** »  
Andorre la Vieille.

#### Soirées Conférences

**23 Mars 2011**, 20h. Centre culturel « La Llacuna ».

#### **Journée internationale de la Francophonie**

**Sur les îles camusiennes de la Méditerranée** par **Hélène RUFAT**  
Professeur de Langue et littérature françaises à l'Université Pompeu Fabra de Barcelone  
En collaboration avec le « **Govern d'Andorra** »  
Ministeri d' Educació i Cultura - Ministeri d'Afers Exteriors i Relacions Institucionals

**Printemps 2011**, Dates et lieu à confirmer.

Exposition de peintures **Jacques Muller / Jacques Majos**



4



**XXXIIIème Colloque de l'Alliance française**

Chacun travaillant dans des villes, des pays, des continents différents, tous ont ainsi la possibilité de confronter leurs expériences, de poser des questions et de partager leurs meilleures pratiques. Le Colloque international offre également un moment de rencontre entre les acteurs du réseau et des personnalités institutionnelles, politiques, des membres des sociétés civiles francophones, des artistes, etc.

Ce 33e colloque international de l'Alliance française (24 au 26 janvier 2011), placé sous le thème « **Transmettre** », a été inaugurée par Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la communication et par Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Durant ces trois journées consacrées à des conférences, des tables rondes ou des ateliers, de nombreuses personnalités du monde politique, des médias et de la culture sont intervenus (*Hervé Bourges, Catherine Clément, Xavier Darcos, Fabrice Luchini, Erik, Orsenna, Hubert Védrine...*)

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes, Michèle Alliot-Marie, souhaite consolider et rénover le partenariat avec l'Alliance française et a reçu l'ensemble des participants au colloque lors d'une réception au Quai d'Orsay.

### *Morceaux choisis....*

« ... Je souhaite simplement m'adresser à vous tous, présidents de comités et directeurs d'alliances du monde entier pour vous dire que vous êtes un partenaire essentiel de la diplomatie culturelle française ; votre rôle est irremplaçable.

*Dans le souci de cohérence des activités que nous conduisons tous pour faire vivre notre culture et notre langue, votre savoir faire doit être valorisé, votre indépendance est un atout précieux, votre sens de l'initiative et votre dynamisme doivent servir d'exemple.*

*Si les Alliances Françaises sont une fenêtre sur la France, elles sont aussi et surtout une fenêtre sur une langue qui nous appartient à tous, membres de la francophonie. M. le Président, votre prédécesseur Boutros Boutros- Ghali l'avait rappelé : « la Francophonie est née d'un désir ressenti hors de France ».*

*Comme tous les désirs, il n'appartient à personne, et c'est ce qui fait toute votre force....»*

**Frédéric Mitterrand** - Ministre de la culture et de la communication.

« ... Car, vous le savez mieux que quiconque, la langue est à la fois objet et outil de transmission, ce que Rousseau formulait en ces termes :

« Les pensées prennent la teinte des idiomes. L'esprit en chaque langue a sa forme particulière. »

*A travers une langue se transmettent des imaginaires, des modes de vie, des droits fondamentaux de l'être humain, des valeurs, des traditions, des croyances, en d'autres termes une culture, qui devient par là même vecteur d'identité au sein des sociétés et d'inter culturalité entre les sociétés....»*

**Abdou Diouf** - Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

*«... Quand on est à la tête de l'administration depuis un certain temps, on se rend compte qu'il y a toujours une certaine distance. Quand l'administration dit quelque chose, il y a, nous le savons bien, une forme de réticence. L'ancrage des alliances françaises dans les sociétés civiles tisse des liens beaucoup plus étroits, beaucoup plus directs, beaucoup plus confiants avec les populations locales. Il s'agit là d'un point important de l'influence. Vous le savez, une de mes ambitions majeures dans ce ministère est de développer l'influence de la France sur tous les continents.*

*Puisque les Alliances françaises sont au coeur de cette stratégie d'influence dynamique et modernisée, elles doivent trouver toute leur place dans notre action. Il doit y avoir, sans vouloir toucher en quoique ce soit à leur liberté et leur indépendance, une véritable interaction, une action commune au service d'une finalité commune, celle du rayonnement de la France. Alors, les Alliances françaises, aux côtés des Instituts français, en liaison avec la Francophonie, doivent trouver toute leur place....»*

**Michele Alliot-Marie** - Ministre des Affaires Etrangères et Européennes.



## Convention entre le ministère des Affaires étrangères et européennes et la Fondation Alliance française

**Bernard Kouchner** a signé le 1er octobre 2010 avec **Jean-Pierre de Launoit**, Président de la Fondation Alliance française, une convention triennale (2011-2013) entre le Ministère des Affaires étrangères et européennes et la Fondation Alliance française.

La Fondation Alliance française coordonne l'action des quelque 900 associations de droit local (*dont 450 alliances conventionnées avec le Quai d'Orsay*) qui, dans 136 pays, sous le label « **Alliance française** », proposent des cours de français et des manifestations culturelles.

Ce réseau est le premier partenaire de la diplomatie culturelle française.

Il complète, prolonge et enrichit, par son ancrage dans les sociétés civiles étrangères, l'action de nos 143 centres culturels publics.

La convention signée le 1er octobre 2010 s'inscrit dans le cadre de la réforme de la politique culturelle extérieure engagée par Bernard Kouchner.

Après le renforcement et la modernisation de notre dispositif public, par la création de l'Institut français, le ministre a souhaité consolider et rénover notre partenariat avec cette grande ONG culturelle qu'est l'Alliance française.

La convention permettra notamment de rapprocher les identités visuelles des deux réseaux, public et privé, de rendre leurs implantations géographiques parfaitement complémentaires, d'intensifier les actions communes.



Elle inscrit dans la durée le soutien du gouvernement à l'Alliance française.

« Cette convention renouvelle et approfondit le partenariat qui nous unit, mais aussi notre relation de confiance et de respect mutuel. L'Alliance française, cela n'est pas suffisamment connu, est l'une des plus importantes ONG culturelle dans le monde. Ce sont plus de 900 associations de droit local, dont 450 ont signé une convention avec le ministère, qui proposent, sous le label « **Alliance française** », des cours de français et des événements culturels dans 136 pays. »

*relation de confiance et de respect mutuel. L'Alliance française, cela n'est pas suffisamment connu, est l'une des plus importantes ONG culturelle dans le monde. Ce sont plus de 900 associations de droit local, dont 450 ont signé une convention avec le ministère, qui proposent, sous le label « Alliance française », des cours de français et des événements culturels dans 136 pays.»*

### Une langue vit pleinement lorsqu'elle se partage

**L'Aliança Andorrano-Francesa** ( créée en 2003 ) s'est donnée pour mission, d'assurer et de relancer dans un esprit d'échanges et de dialogues, la diffusion de la langue et de la civilisation française dans la Principauté.

A cet effet, elle souhaite regrouper toutes les personnes qui désirent participer au développement de la connaissance et du goût du français, ainsi que de la pensée française.

Afin d'affirmer son identité, elle organise des actions qui sont intimement liées au maillage de la langue (**aspect pédagogique**) et de la création françaises (**aspect culturel**).

Dans cet esprit, ses objectifs prioritaires résident d'une part, dans sa volonté de travailler et de s'investir sans cesse dans la promotion de son école, et de ses dérivés, comme par exemple la formation continue, et d'autre part dans la poursuite assidue de ses diverses programmations culturelles, cinéma, conférences, voyages.

Enfin dans un souhait de démarche multiculturelle et plurilinguiste, l'**Alliance** privilégie toute création artistique qui pourrait lui être proposée.



Bernard Kouchner

## Discours du Ministre des Affaires étrangères et Européennes

(Paris, 1er octobre 2010)

Monsieur le Président de la Fondation de l'Alliance française,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'administration,  
Mesdames et Messieurs,

**C**hers Amis,

« Ma patrie, c'est la langue française ». La phrase est d'Albert Camus et sur ce point, comme sur tant d'autres, le grand écrivain avait raison. La langue française est plus qu'un outil de communication. C'est une identité ; une culture ; une vision du monde. Et si c'est une patrie, je crois que c'est une «bonne patrie», de celles qui ne nous enferment pas, ... de celles qui, au contraire, nous ouvrent sur la diversité du monde.

L'Alliance française l'a compris. Depuis 130 ans, elle fait la promotion de cette langue française sur les cinq continents. Elle le fait pour l'amour de la langue. Elle le fait aussi par passion pour notre pays et pour son message universel.

Je suis très heureux de vous recevoir aujourd'hui à l'occasion de la signature, pour la première fois, d'une convention triennale entre le ministère des Affaires étrangères et européennes et la Fondation Alliance française.

Cette convention renouvelle et approfondit le partenariat qui nous unit, mais aussi notre relation de confiance et de respect mutuel.

L'Alliance française, cela n'est pas suffisamment connu, est l'une des plus importantes ONG culturelle dans le monde. Ce sont plus de 900 associations de droit local, dont 450 ont signé une convention avec le ministère, qui proposent, sous le label «Alliance française», des cours de français et des événements culturels dans 136 pays. Ce réseau d'associations, que coordonne à Paris la Fondation présidée par mon ami Jean-Pierre de Launoit, est le premier partenaire de notre diplomatie culturelle. Il complète, il prolonge, il enrichit, par son ancrage dans les sociétés étrangères, l'action de nos 143 centres culturels publics.

Vous le savez, j'ai souhaité remettre la culture, la langue, les savoirs, au centre de notre politique extérieure. C'était indispensable. Car c'est sur eux que repose en grande partie le rayonnement de la France.

Mon premier souci a été de renforcer et de moderniser le dispositif public qui nous permet d'accompagner la création française, la diffusion de notre langue, de nos idées, de nos savoirs à l'étranger. C'est chose faite avec la loi du 27 juillet 2010 qui prévoit notamment la création de l'Institut français. Xavier Darcos, qui présidera cet établissement public à partir de janvier prochain, est parmi nous et je le salue très amicalement. Je le remercie une nouvelle fois d'apporter son concours à cette réforme si importante pour notre pays.

Cette étape accomplie, il me paraît essentiel d'accorder la plus grande attention à notre premier partenaire pour la diffusion de notre langue et de notre culture à l'étranger : l'Alliance française. Je souhaite contribuer à son renforcement. Je souhaite rénover notre relation avec elle et l'inscrire dans la durée. C'est évidemment notre intérêt commun.

Je n'insisterai jamais assez sur l'importance de l'Alliance française. Aucun autre pays au monde - ni le Royaume-Uni, ni l'Allemagne, ni les Etats-Unis, ni l'Espagne, ni l'Italie - n'a la chance, comme la France, d'avoir vu se créer partout dans le monde des associations dirigées par des étrangers, mais revendiquant sa langue, sa culture. Aucun pays n'a la chance, comme la France, de voir sa diplomatie publique relayée par une ONG mondiale comme l'Alliance française.

L'originalité et la richesse de notre situation, c'est que la langue et la culture françaises... ce n'est pas seulement le gouvernement de la France qui souhaite en faire la promotion, ...c'est aussi les sociétés civiles étrangères. Cela a une signification profonde. Nous devons protéger cela. Nous devons le développer.

La convention que nous signons aujourd'hui avec Jean Pierre de Launoit est une convention triennale ; elle apporte aux Alliances françaises un soutien dans la durée pour leur action d'enseignement, pour leur activité culturelle, pour leur rôle en faveur de l'influence de notre pays à l'étranger.

7



Elle permettra de rapprocher les identités visuelles des deux réseaux culturels, public et privé, celui des instituts français et celui des Alliances françaises. Chaque réseau gardera bien sûr son identité, mais celle-ci sera une déclinaison d'une identité commune. Il s'agit de faire apparaître très concrètement, visuellement, le fait que les deux composantes du dialogue culturel international de notre pays forment un même ensemble, tout en gardant leur spécificité.

La convention permettra également de rendre les implantations géographiques des deux réseaux plus complémentaires encore. Des efforts importants ont déjà été faits. Les situations où nous nous faisons concurrence n'existent plus. En revanche, il faut améliorer le partage des rôles sur le terrain. C'est capital.

La convention permettra enfin d'intensifier les actions communes. Il est essentiel que les alliances et les instituts travaillent ensemble pour organiser des tournées culturelles à l'échelle d'un pays ou d'un continent, ou encore pour améliorer l'offre d'enseignement du français.

Ce travail en commun existe déjà, comme le montre par exemple la réussite de l'Année France-Russie à laquelle contribuent aussi bien nos instituts français que nos alliances. Mais nous pouvons faire mieux encore !..

Les alliances françaises bénéficieront du plan massif de formation des agents du réseau culturel français que j'ai lancé et qui doit profiter à 4.000 personnes. Elles bénéficieront des crédits

additionnels que j'ai obtenus pour notre action culturelle extérieure (100 millions d'euros sur 5 ans). Elles devraient profiter de l'extension de la « démarche qualité » pour les cours de français, ou encore de la mise en place de méthodes d'enseignement du français sur Internet.

Je voudrais saluer la détermination et le dynamisme de Jean-Pierre de Launoit et des membres du Conseil d'administration de la Fondation Alliance française -



je salue à cet égard la présence parmi nous de Bernard Pivot et d'Eric Orsenna. Je tiens aussi à remercier Jean-Claude Jacq, le Secrétaire général de la Fondation, ainsi que toute l'équipe de direction du boulevard Raspail. Je voudrais dire aussi que le dévouement des membres des conseils d'administration

des alliances, qui se consacrent à la promotion de la langue et de la culture françaises de façon bénévole, suscite chez moi une profonde admiration. Cette admiration et ce respect, je les ressens à chacun de mes voyages à l'étranger, ainsi que lors de nombreuses rencontres, tant sont nombreux parmi

mes interlocuteurs dans le monde les anciens élèves de l'Alliance française. C'est donc avec une vive émotion que j'ai le plaisir de signer aujourd'hui avec mon ami Jean Pierre de Launoit cette convention qui consolide les bases de la relation, si indispensable, entre le ministère et la Fondation Alliance française.

**Bernard Kouchner**







## L'exception française ...

On a tous un lycée Albert Camus au fond du coeur. Quelle meilleure illustration de la reconnaissance à laquelle a droit l'auteur de 'L'Etranger' ?...

Même le président américain George W. Bush a déclaré en être un lecteur assidu ! ... Cependant, la philosophie de l'absurde du prix Nobel 1957 ne semble pas complètement digérée, déjà soumise par ses contemporains à certains amalgames avec l'existentialisme de Jean-Paul Sartre ou l'écriture des 'Tropismes' de Nathalie Sarraute, ce dont Camus s'était plaint, elle n'a donné son nom à aucun courant littéraire ou philosophique, au point qu'elle semble n'avoir été défendue que par son créateur.

Une situation d'autant plus paradoxale que tout le monde en souligne la portée actuelle. A l'image du flou qui entoure l'attitude de ce natif d'Alger lors de la décolonisation de l'Algérie, c'est son personnage tout entier qui soulève des questions. Sa mort dans un accident de voiture est comme une fin ouverte : elle laisse à la pensée «camusienne» un caractère évolutif.

Mais on retrouve dans l'oeuvre et l'existence même de l'auteur les raisons de ce statut ambigu.



Fils de Lucien Camus, ouvrier agricole mort pendant la Grande Guerre, et de Catherine Sintès, jeune servante d'origine espagnole, Albert Camus grandit à Alger et obtient son bac en 1932 avant de faire des études de philosophie.

Il entame alors une carrière de journaliste et écrit pour *Alger Républicain* où ses articles le font remarquer.

Il part ensuite pour Paris et est engagé par *Paris soir*.

Dans les mêmes années, il publie 'L'Étranger', un roman qui arrivera en tête du classement des cent meilleurs livres du XXe siècle en 1999. En 1936, il fonde le théâtre du Travail et écrit avec trois amis 'Révolte dans les Asturies', une pièce qui sera interdite.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, il intègre un mouvement de résistance à Paris, tout comme Jean-Paul Sartre, avec lequel il se lie d'amitié.

Il devient ensuite rédacteur en chef du journal *Combat* à la Libération.

C'est dans ce journal que paraît un éditorial écrit par Camus, et resté célèbre, dans lequel il dénonce l'utilisation de la bombe atomique par les Etats-Unis. 'La Peste' est publié en 1947 et connaît un très grand succès.

Son oeuvre - articulée autour des thèmes de l'absurde et de la révolte - est indissociable de ses prises de position publiques concernant le franquisme, le communisme, le drame algérien...

Passionné de théâtre, Camus adapte également sur scène 'Requiem pour une nonne' de Faulkner.

Il obtient le prix Nobel de littérature en 1957 'pour l'ensemble d'une oeuvre qui met en lumière, avec un sérieux pénétrant les problèmes qui se posent de nos jours à la conscience des hommes.'

Trois ans plus tard, il meurt tragiquement dans un accident de voiture.

Les Soirées de l'Alliança  
Andorrano-Francesa  
Journées de la Francophonie



23 Mars 2011 20h.00 Centre culturel « La Llacuna » ,  
une soirée **Conférence**.

En collaboration avec le « **Govern d'Andorra** »

Ministeri d'Educació i Cultura

Ministeri d'Afers Exteriors i Relacions Institucionals

Sur les îles camusiennes de la Méditerranée par **Hélène RUFAT**

9



**Sur les îles camusiennes de la Méditerranée** par **Hélène RUFAT**

**Les Soirées de l'Aliança**

Journée de la Francophonie 23 mars 2011  
Centre Culturel de la Llacuna à 20h.

Comme des îles imaginaires, les différentes méditerranées camusiennes se répondent et se correspondent : on ne peut parler de l'une sans parler de l'autre (ou des autres). En effet, il est aisé de constater que l'Algérie, l'Espagne, l'Italie et la Grèce apparaissent comme des pays aussi évocateurs et dynamiques les uns que les autres dans l'imaginaire camusien, et que –de plus– leurs caractéristiques méditerranéennes sont à la fois communes, échangeables... et complètement idéalisées. En fait, ces espaces insulaires –parce qu'indépendants mais formant un archipel méditerranéen– sont d'abord présentés par Albert Camus comme des espaces habités par des « peuples heureux [qui] n'ont pas d'histoire », tel que le dit sentencieusement Roland Zagreus dans *La Mort heureuse*<sup>1</sup>. Il existe en fait une Méditerranée vécue, souvent idéalisée, avec des îles dont les délimitations correspondent plus ou moins à des espaces géographiques concrets et, d'autre part, une Méditerranée « rêvée » (voire pratiquement mythique) qui véhicule tous les idéaux camusiens. Ceci dit, tous deux reposent sur un même paysage, et surtout sur des hommes et des femmes semblables. Ce sont eux qui, en dernière instance, transforment les espaces en îles, que ce soit par leur isolement ou par leur exil.

Une série radiophonique réalisée par **Sylvain Athiel**

Co-produite et diffusée par **Radio Nacional d'Andorra** et **Montailou-Pyrénées**.

Une collaboration de **l'Alliance Andorrano-française / Ambassade de France en Andorre**

**Ministère des Affaires étrangères et des relations Institutionnelles - Govern d'Andorra**

Réalisation et présentation : Sylvain Athiel – Voix : Anna Pifarré -

Production : Viviane Besoli – Prise de son : Joseph Fernandez.



“Personne ne parle le francophone, ni n'écrit en francophone”, peut-on lire dans le **Manifeste pour une littérature-monde** signé par quarante écrivains de langue française en mars 2007. Il est vrai que la francophonie n'existe que par les pratiques langagières de chacun.

Tous les acteurs de la vie éducative en Andorre participent à faire vivre cette francophonie. Quel média autre que la radio pouvait prétendre à restituer cette parole vivante qui est celle de la francophonie?

Sylvain Athiel est donc parti à la rencontre de tous ceux qui font une place particulière à la langue française, dans les écoles andorranes, espagnoles et françaises, de l'école maternelle au lycée.

Chefs d'établissement, élèves, professeurs, parents l'élèves, tous ont pris le temps d'expliquer leur rapport à la langue et à la culture françaises dans leur vie professionnelle et parfois dans leur vie privée. Ce sont des témoignages saisis sur le vif et sur le terrain, des témoignages vrais et spontanés dont les différents accents font chanter la francophonie. Un beau complément à la parole officielle enregistrée l'année dernière, une belle illustration de cette “communauté mondiale” rêvée par Abdou Diouf (secrétaire général de l'OIF) “où la recherche de convergences, d'alliances, d'interactions entre les aires de civilisation l'emportera sur les volontés hégémoniques.”

**Karine Marchand**



**francofonia.ad - le programme**  
<http://www.francofonia.ad>

**CINEMA, 5 actrices pour 50 ans de cinéma français. ( Illa Carlemany 20h.30 )**

**Lundi 21 mars Ascenseur pour l'échafaud**, 1957, de Louis Malle avec Jeanne Moreau.

**Mardi 22 mars Pierrot le fou**, 1965, de Jean-Luc Godard avec Anna Karina.

**Jeudi 24 mars A nos amours**, 1983, de Maurice Pialat avec Sandrine Bonnaire.

**Vendredi 25 mars Le Hussard sur le toit**, 1995, de J.P. Rappeneau avec Juliette Binoche.

**CONFERENCE,**

**Mercredi 23 Mars 2011** Centre culturel « La Llacuna » 20h.

**Sur les îles camusiennes de la Méditerranée** par **Hélène RUFAT**

**Création d'un timbre,**

Ce timbre objet d'un concours réservé aux élèves de tous les âges des trois systèmes éducatifs, reflète l'image de la promotion de l'utilisation et de la connaissance la langue française dans le monde.



Le **18 mars** : La Poste émettra le timbre gagnant du concours (tirage de 70.000 exemplaires).

Le **21 mars**, à 18.30h : Remise des prix du concours au Centre Culturel La Llacuna.

Du **21 mars au 17 avril** : Exposition du dessin gagnant et des autres travaux au Centre Culturel La Llacuna.

**CONCERT, Mardi 18 mars 2011**, Institut Français du Portugal à Lisbonne - **Concert du sénégalais Naby** - Une collaboration Institut Français du Portugal / Ambassade de la Principauté d'Andorre.

**Mars-avril 2011**, Exposition des oeuvres de l'Art Camp à l'Ambassade de la principauté d'Andorre au Royaume d'Espagne et au Museu da Cidade à Lisbonne.

**Fin juin 2011, Concert de Malagasy Gospel.** (date et lieu à confirmer)

**Juillet 2011**, Ateliers de fabrication de fuseaux de lavande.







## « Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. »



Cette nouvelle enquête est la quatrième du ministère de la Culture et de la Communication depuis 1973, elle offre une photographie complète des pratiques culturelles et de communication des Français. Elle étudie les domaines de l'Internet, de la télévision, de la radio, de la musique, de la presse et des livres, de la fréquentation des équipements culturels et des pratiques en amateur.

L'enquête nationale Pratiques culturelles 2008 menée par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication a été réalisée auprès d'un échantillon de 5 000 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

La comparaison des résultats de l'enquête 2008 avec ceux de 1997 permet de faire le point sur les profondes mutations des conditions d'accès à la culture sous les effets conjugués de la dématérialisation des contenus, de la généralisation de l'Internet à haut débit et des progrès considérables de l'équipement des ménages en ordinateurs, consoles de jeux et téléphones multimédia.

Les moins de 45 ans ; les jeunes et les milieux favorisés en sont les principaux utilisateurs, à la différence de la télévision dont la consommation a toujours été plutôt le fait des personnes âgées et peu diplômées.

La montée en puissance de l'Internet et des « nou-

veaux écrans » s'est traduite par une baisse de la durée d'écoute de la radio et de la télévision dans les jeunes générations, tandis que la lecture de presse quotidienne (payante) et de livres a continué à diminuer, dans le prolongement des tendances observées dans les années 1980 et 1990.

En revanche, le temps supplémentaire passé devant les écrans n'a pas entamé la propension générale des Français à sortir le soir ni modifié leurs habitudes en matière de fréquentation des équipements culturels : si les bibliothèques et médiathèques ont connu un léger tassement, le cinéma en salle a touché en 2008 plus de monde qu'en 1997 et la fréquentation des lieux de spectacle ou d'exposition a peu évolué dans l'ensemble.

Enfin, le développement du numérique et de l'Internet ont profondément renouvelé les manières de faire de l'art en amateur dans le domaine de la photographie et de la vidéo mais aussi de la musique, de l'écriture ou des arts graphiques.

L'ensemble des résultats statistiques ainsi qu'une synthèse commentée sont mis à disposition sur le site <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/> et une première analyse des résultats est proposée dans l'ouvrage mis en librairie - Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique - Enquête 2008 d'**Olivier Donnat**, coédité par le **ministère de la Culture et de la Communication** et **La Découverte**.

**Une lente érosion.** La dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français, publiée à l'automne



2009 par le Département Études Prospectives et Statistiques du Ministère, a confirmé la lente érosion de la lecture dans son mode traditionnel.

Inversement, elle confirme la montée de nouveaux usages de l'écrit.

Les 14-25 ans forment une « génération des écrans » qui pourrait retrouver le chemin de la lecture par l'intermédiaire des technologies numériques.

L'érosion de la lecture, la baisse de fréquentation des bibliothèques, est un phénomène ancien qui n'est pas spécifique à la France. Cette évolution n'est pas pour autant irréversible.

Les dernières enquêtes menées aux Etats-Unis montrent une stabilisation après des années de baisse, grâce à la mobilisation de tous les acteurs de la lecture publique outre-Atlantique.





, fondée en 1635, sous le règne de Louis XIII, par le cardinal de Richelieu, est une institution de France dont la fonction est de normaliser et de perfectionner la langue française. Elle se compose de quarante membres élus par leurs pairs. Intégrée à l'Institut de France lors de sa création, elle est la première de ses cinq académies.

La mission qui lui est assignée dès l'origine est de fixer la langue française, de lui donner des règles, de la rendre pure et compréhensible par tous. Elle doit dans cet esprit commencer par composer un dictionnaire : la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* est publiée en 1694 et la neuvième est en cours d'élaboration.

L'Académie française rassemble des personnalités marquantes de la vie littéraire (poètes, romanciers, hommes de théâtre, critiques) mais aussi des philosophes, des historiens et des hommes de science qui ont illustré la langue française, et, par tradition, des militaires de haut rang, des hommes d'État et des dignitaires religieux.

<http://www.liensutiles.org/languefranc.htm>

Ces sites principalement pratiques et utiles n'ont qu'un seul but: essayer de vous aider dans la connaissance du français

## La nouvelle orthographe, parlons-en !

**Au** cours des siècles, la langue française a largement évolué, et son orthographe a fait l'objet de plusieurs réformes.

Aujourd'hui, l'orthographe du français connaît une nouvelle évolution. En effet, les instances francophones compétentes, parmi lesquelles l'Académie française, ont proposé un nombre modéré de rectifications orthographiques.

L'emploi de la « nouvelle orthographe » n'est pas imposé, mais il est recommandé. Ces rectifications, qui touchent environ deux-mille mots, ont pour but d'unifier la graphie de certains mots, de supprimer certaines incohérences, de clarifier des situations confuses, pour contribuer ainsi au renforcement, à l'illustration et au rayonnement de la langue française à travers le monde.

Dans l'enseignement et dans la correction comme ailleurs, aucune des deux graphies – ni l'ancienne ni la nouvelle – ne peut être tenue pour fautive.

Les ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires...) sont mis à jour, parfois progressivement. Quant aux outils informatiques, ils s'adaptent eux aussi : d'ores et déjà, tous les correcteurs informatiques couramment employés tiennent compte de la nouvelle orthographe. Pour en savoir plus, consultez le site d'information:

[www.orthographecommandee.info](http://www.orthographecommandee.info)

## 10 nouvelles règles, pour vous simplifier l'orthographe En résumé...

\_. Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union. Ex. : vingt-et-un, deux-cents, un-million-cent, trente-et-unième.

\_. Dans les noms composés du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel seulement et toujours lorsque le mot est au pluriel. Ex. : un comptegoutte, des compte-gouttes ; un après-midi, des après-midis.

\_. On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe), et au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de *céder*. Ex. : évènement, règlementaire, je cèderai, ils régleraient.

\_. L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*. On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et dans cinq cas d'ambiguïté. Ex. : cout ; entrainer, nous entraînons ; paraître,

16



il paraît.

... Les verbes en *-eler* ou *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peler* ou de *acheter*. Les dérivés en *-ment* suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle *appeler*, *jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*). Ex. : *j'amoncèle*, *amoncèlement*, *tu époussèteras*.

... Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français et sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français. Ex. : *des matchs*, *des miss*, *révolver*.

... La soudure s'impose dans un certain nombre de mots, en particulier dans les mots composés de *contr(e)-* et *entr(e)-*, dans les mots composés de *extra-*, *infra-*, *intra-*, *ultra-*, dans les mots composés avec des éléments « savants » et dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère. Ex. : *contrappel*, *entretemps*, *extraterrestre*, *tictac*, *weekend*, *portemonnaie*.

... Les mots anciennement en *-olle* et les verbes anciennement en *-otter* s'écrivent avec une consonne simple. Les dérivés du verbe ont aussi une consonne simple. Font exception à cette règle *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en *-otte* (comme *botter*, de *botte*). Ex. : *corole* ; *frisoter*, *frisotis*.

... Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites *-güe-* et *-güi-*, et est ajouté dans quelques mots. Ex. : *aigüe*, *ambigüe* ; *ambigüité* ; *argüer*.

... Enfin, certaines anomalies sont supprimées. Ex. : *asséner*, *assoier*, *charriot*, *joailler*, *relai*.

Pour d'autres informations :

[www.orthographe-recommandee.com](http://www.orthographe-recommandee.com)

info Ce document a été mis au point par la rédaction du site [orthographe-recommandee.info](http://orthographe-recommandee.info).



17



## Les grands sites archéologiques en ligne,

**V**ous voulez découvrir de manière interactive les grands sites archéologiques de France mais aussi des bords du Nil ou du Danube ?..

Retrouvez sans tarder [www.grands-sites-archéologiques.culture.fr](http://www.grands-sites-archéologiques.culture.fr) proposé par le ministère de la culture et de la communication.

De la grotte de Lascaux à la ville de Saint-Denis au Moyen-Age en passant par les épaves corsaires à Saint-Malo ou les monuments de Ramsès II à Thèbes en Egypte, retrouvez, au total, 18 lieux de la préhistoire à l'époque moderne.

Avec des outils de lecture, des glossaires, des cartes et des frises chronologiques, vous pourrez accéder à de nombreuses ressources pédagogiques en rapport avec les programmes officiels d'histoire. Vous aurez ainsi la possibilité de compléter vos connaissances grâce également à des textes clairs, des images, des animations vidéo en 3D et des visites interactives.



**Ministère de la culture et de la communication.**

[www.grands-sites-archéologiques.culture.fr](http://www.grands-sites-archéologiques.culture.fr)



## Guides culturels,

**L**e ministère de la Culture et de la Communication édite deux fois par an un guide culturel :

- « *Festivals et Expositions* » pour la période estivale.
- « *La Saison culturelle* » pour la période de novembre à avril.

La 20<sup>e</sup> édition du guide culturel « *La saison culturelle, France 2010 / 2011* » réalisé par le ministère de la Culture et de la Communication vient de paraître.

Cet ouvrage de **référence** présente, sur 624 pages, les programmes de la saison culturelle dans la France entière de novembre 2010 à mai 2011. Ce sont plus de 10 000 événements culturels qui y sont proposés.

Conçu comme un annuaire, ce guide est simple d'utilisation. Chaque organisme y répertorie sa programmation avec dates, horaires, descriptifs, adresses, numéros de téléphone et sites Internet.

Ces informations, regroupées par régions, départements et villes, sont aisément accessibles grâce aux index (régions, départements, villes, festivals).

**Ministère de la culture et de la communication.**

<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-eve.html>



**C**e site a pour but à un moment ou à un autre de bien écrire et de parler correctement, la langue française.

Il s'adresse à tous ceux qui sont en difficulté face aux problèmes que notre langue peut poser, quel que soit votre niveau de connaissance, à tous les passionnés de la langue française et à tous les francophones du monde entier !..Retrouvez donc sur Bien écrire.org, des fiches techniques, des modèles de lettres et des exercices pour vous aider dans la vie de tous les jours, et progresser pour découvrir toutes les richesses de la langue française. Des mises à jour régulières sont également réalisées pour compléter les tableaux de conjugaison, ajouter du vocabulaire, des exercices. La barre d'outils de Bien écrire.org est également disponible en téléchargement pour vous permettre d'avoir accès en permanence sur votre navigateur à tous les menus, les mots clés et le blog de Bien écrire.org depuis n'importe quel site.

<http://www.bienecrire.org/menu.php>





## Horizontalement

**A** - Indice de résistance. **B** - Graduées. **C** - Annelé, platou rond. - Félicité. **D** - Eut un geste sinueux - Supprime. **E** - Engagement définitif ?- Intéressa. **F** - Ancienne façon de mesurer. **G** - Planté au départ - Réalisateur américain. **H** - Au Yémen - Fin d'infinif. **I** - Conjonction - Pas volée. **J** - De façon simplette.

## Verticalement

**1** - Destitution. **2** - Dimension - Participe. **3** - Galons. **4** - Personnel - Allié. **5** - Saint - Etendues d'eau. **6** - Fou - Mesure. **7** - Pépinière - Ambition. **8** - Lotus sacré - Interjection. **9** - Ville espagnole - Bagatelle- **10** - Ville d'Italie - Au soleil.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C				Orange	Blue					
D							Green			
E				Magenta						Orange
F							Purple		Blue	
G				Light Green		Yellow				
H		Brown						Black		
I			Green							
J										

## Solution de la grille de Jean Léon



Le Feuille de l'Aliança Andorrano-Francesa

Rédaction, publicité  
Maquette, mise en page  
**Jacques CARCY**  
Tél/Fax: 00 (+376) 84.48.35  
[jacquescarcy@andorra.ad](mailto:jacquescarcy@andorra.ad)

Autorisation en date du 03 Avril 2007  
Dipòsit legal: And.248 - 2007

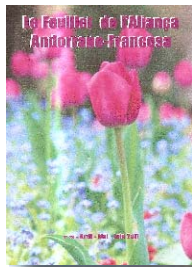


Photo J. Carcy



Aliança Andorrano-Francesa

Centre Culturel La Llacuna  
C/. Mossèn Cinto Verdaguer n° 4  
Andorra La Vella -  
allo: 34.28.52  
[alianca-af@andorra.ad](mailto:alianca-af@andorra.ad)

**A** - RESILIENCE. **B** - ETALONNEES. **C** - VER - SALUT. **D** - ONDULA - OTE. **E** - CDI - ANIMA. **F** - AUNAGE. **G** - TEE - FORD. **H** - SANAA - IR. **I** - OR - MERITEE. **J** - NIAISEMENT.

**1** - REVOCATION. **2** - ETENDUE - RI. **3** - SARDINES. **4** - IL - AMI. **5** - LO - LAGUNES. **6** - INSANE - ARE. **7** - ENA - FAIM. **8** - NELOMBO - TE. **9** - CEUTA - RIEN. **10** - ESTE - ADRET.

**Président** : Jacques CARCY - **Vice** - **Présidente**: Roser JORDANA MALLOL - **Secrétaire Générale** : Sylvie ROURE - **Trésorier**: Jean-Pierre DEBLIQUIS - **Chargé de mission** : Alain RIPPOL

**Vocaux**: Danielle DEBLIQUIS - Cristina MARTI - Karina GINESTA - Pierre DEOUX - Joaquim EROLES - Josep Maria ESCRIBANO - Univers BERTRANA - Raymond RUI.

**Président d'honneur** : Son Excellence Mr. Jean Pierre BERÇOT - Mr. Christian FREMONT Représentant personnel du Co-Prince Français

**Vice-Présidents d'honneurs** : Maître Antoni MORELL - Sergi MAS



19



1.800 m<sup>2</sup>

DE PRODUITS FRAIS

DE SERVICES DE PROXIMITÉ

DE PRIX PLUS BAS

DE QUALITÉ ET DE GRANDES MARQUES

DE CHOIX



CHAQUE JOUR UN PEU PLUS POUR VOUS



VOTRE CARTE EST UN MONDE D'AVANTAGES

- Parking gratuit à partir de 10€ d'achat
- Paiement sans contact
- Remboursement à domicile
- Livraison gratuite à domicile
- Assistance Shop-Santé-Bois
- 2% de remise avec la carte Actifit. 10€ de



Ac. Polytechnique  
Boulevard de la Woluwe

